Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212201891-20260429-290420262-DE

22720 PLESIDY

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLESIDY DU 29 AVRIL 2026**

**Date de convocation** : le 21 avril 2026
**Membres afférents au conseil municipal** : 15
**Membres en exercice** : 15
**Membres ayant pris part aux votes :** 15

L'An Deux Mil Vingt Six le vingt-neuf avril à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Mr GAUTIER Guy, Maire de PLÉSIDY.

Présents : Mrs Guy GAUTIER, Ronan ALLARD, Thierry NEGARET, Jean-Pierre PAUMIER, Philippe GAUTIER, Didier GEORGELIN, Grégoire MENGUY, Laurent JOLEC, Mmes Sylvie COINT, Océane PINABEL, Andréa LE GAC, Charlotte SERANDOUR, Marie GARCIA-COUILLAUD, Zoé WINTERBOURNE.

Absents excusés : Valérie PERENNEZ qui donne procuration à M. Guy GAUTIER

Secrétaire de séance : Mme Charlotte SERANDOUR a été élue.

**Délibération n°2 : Augmentation de la puissance électrique – mairie**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant les dysfonctionnements électriques constatés (coupures lors de l'utilisation d'équipements de la cantine et du secrétariat),

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public,

Considérant le devis établi pour un montant de 962,64 € TTC pour la modification du branchement au 14 rue de la Mairie,

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le devis,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis et tous documents afférents,
- PRÉCISE que les crédits sont inscrits au budget.

Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Guy GAUTIER

MAIRIE DE PLESIDY Côtes d'Armor

Délibération certifié conforme par sa transmission en Préfecture le